

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJETS DES PLANS DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION
2022-2027****- (CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})**

Le Collège communal informe la population que les Plans de Gestion des Risques d'Inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Le dossier est consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be>

Le dossier peut être également consulté auprès de la Cellule Développement Durable – Personne à contacter : Mr Th. NEGRINOTTI - à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
Le 23 avril 2021	le 03 mai 2021	Service Environnement Place Communale, 1 à La Louvière, le 03 novembre 2021 à 10h	Collège Communal de et à 7100 LA LOUVIERE et/ou environnement@lalouviere.be

Tout intéressé peut formuler ses observations par mail : pgri.inondations@spw.wallonie.be mais également obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPW ARNE :

**Cartographie des zones soumises à
l'aléa d'inondation**

Via le site internet

enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.beou par courrier au Service Public de Wallonie
Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,
Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Suite à la crise sanitaire actuelle (COVID-19), le dossier peut être consulté, uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance par téléphone au 064/27.78.11 et ce, afin de garantir les mesures de sécurité et la distanciation sociale nécessaire.

En dehors des heures de service, toujours sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du service communal précité.

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La Louvière, le 23 avril 2021

Le Directeur Général,
R. ANKAERTLe Bourgmestre,
J. GOBERT

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier